

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2024-054</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 12 septembre 2024</p>
---	---

L'an deux mil vingt-quatre et le douze septembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Alain LARGERON, Florian MOLLIEUX, Jean-Yves RICHAUD, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Pouvoirs de : Marylise GEORGEN à Laurent MARIANELLI, Alain LARGERON à Michel NOUVEAU, Florian MOLLIEUX à Monique JOANNY, Jean-Yves RICHAUD à Christine NALLET, Brigitte MONTET à Marie-José MONFRIN, Norbert GUILLARME à Séverine BERGERET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

5.7.5 – Présentation du rapport annuel d'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 40 de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale et selon l'article L.5211-39 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la présentation en séance du rapport annuel 2023 de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20240913-DE_2024_054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 13 septembre 2024
Le Maire,
Patrick SINTES

La secrétaire de séance
Monique JOANNY

